

Colloque international  
7-11 octobre 2009

# Des couvents en héritage



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## Organisateurs

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

– Colloque international –

## *Des couvents en héritage*

Montréal et Québec, 7 au 11 octobre 2009

### CHAIRE

de recherche du Canada  
en patrimoine urbain  
ESG UQAM

*Montréal, le 16 décembre 2008* – Le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (UQAM), l'Université Concordia et l'Institut du patrimoine (UQAM) organisent le colloque « Des couvents en héritage »; événement qui aura lieu à Montréal et à Québec du 7 au 11 octobre 2009.



## *Objectifs du colloque*

Ce colloque international vise à identifier et à analyser des solutions patrimoniales innovantes pour l'avenir des couvents, des monastères et des abbayes. Il s'agira ainsi, par la présentation de cas et leur mise en perspective théorique, historique ou géographique, de contribuer au devenir de ces ensembles architecturaux, urbains et paysagers. Nous visons donc à cerner les moyens précis de mettre en œuvre les propositions étudiées et à mettre en commun ces expériences afin de participer à la résolution des problèmes soulevés et explorés.



Pour ce faire, le colloque a pour objectif de regrouper des chercheurs des Amériques et d'Europe, ainsi que des professionnels et des décideurs qui se sont distingués dans l'examen ou la mise en œuvre de solutions novatrices, ou qui, du fait d'une réflexion historique ou épistémologique sur les problèmes de la sécularisation, de la réaffectation ou de la gouvernance d'anciens ensembles conventuels, peuvent nourrir la discussion sur les implications financières, juridiques, urbanistiques et mémorielles du changement de vocation des couvents et de leur mise en valeur.

## *Thématiques abordées*

Le colloque sera articulé autour de trois thèmes majeurs : propriété, usage et mémoire.

1. L'impact de la structure de propriété des ensembles conventuels sur l'appropriation citoyenne et leur patrimonialisation éventuelle.
2. L'avenir des couvents et les diverses avenues d'usage, et de partage de ces propriétés.
3. L'impact sur la mémoire et sa perpétuation.

### *Appel de textes*

Les chercheurs ou professionnels intéressés à soumettre une proposition de participation sont invités à le faire avant le 28 février 2009. La soumission devra comprendre un résumé de la proposition (titre et descriptif d'un maximum de 300 mots) et un bref curriculum vitae. Le tout doit être envoyé à l'attention de la D<sup>re</sup> Lucie K. Morisset, présidente du comité scientifique, de la façon qui suit.

Par courriel :

[Institutdupatrimoine@uqam.ca](mailto:Institutdupatrimoine@uqam.ca)

Par la poste :

Institut du patrimoine  
Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, Succ. Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
CANADA

Le comité scientifique évaluera les propositions et donnera une réponse aux candidats avant le 31 mars 2009. Veuillez noter que le comité d'organisation prendra en charge les frais de séjour et de voyage d'un certain nombre de conférenciers.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter le site Internet du colloque : [www.colloquepatrimoine religieux.qc.ca](http://www.colloquepatrimoine religieux.qc.ca).

- 30 -

Source :

Marie-Claude Ravary  
Chargée de projets  
Conseil du patrimoine religieux du Québec  
514 931-4701 – 1 866 580-4701  
[mcravary@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:mcravary@patrimoine-religieux.qc.ca)